



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 18 avril 2017

L'an deux mille dix-sept et le dix-huit avril à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - COMBET - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES COLLONGUES (Suppléante) - DURIS - FADDI - FRANCES - GILBERT - KAZIMIERCZAK - RABOU - TAILLANDIER - MM ALBA - ALBERT - BARBARO - BONAFE (Suppléant) - BONNET - BOUTIE - BRESSOLLES - CAUQUIL - COLOMBIER - DEGLISE - GALZIN - LENCOU - MEYSSONNIER - SEGUR - VIALA B.

*Mme Marie-Chantal BATUT a donné procuration à Mme Catherine RABOU
M. Olivier DUVAL a donné procuration à M. François FOURES*

N° 2017/45

Objet : Attribution des subventions aux associations pour l'année 2017

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil les différents dossiers de demande de subvention pour l'année 2017, présentés par les associations et examinés par la Commission « Culture et vie associative » le 30 mars 2017.

Il est rappelé que ces dossiers ont été analysés conformément au cahier des charges approuvé en Conseil de Communauté par délibération n°2016/21 du 15 mars 2016. Le dossier-type de demande de subvention était disponible à la CCLPA et consultable sur son site internet.

Concernant les deux associations de pêche, l'AAPPMA de Lautrec et l'AAPPMA de St-Paul, les membres de la Commission « Culture et vie associative » ont proposé à l'unanimité de les soutenir à hauteur du coût des cartes de pêche (20 € pour les cartes « Mineurs » et 6 € pour les cartes « Découverte - 12 ans »), considérant que les enfants n'ont pas une pratique régulière tout au long de l'année, tout comme l'action de bénévolat envers ces enfants.

Les membres de la Commission « Culture et vie associative » proposent d'attribuer et de verser une subvention aux associations suivantes :

CULTURE :

Nom de l'association	Evènement	Commune du siège social	Montant de la subvention attribué
AFIAC	Exposition d'art contemporain « AFIAC »	Fiac	1.700 €
ALSAM	Rassemblement de vieux métiers « Outilautrec »	Lautrec	1.500 €
Association Culturelle du Pays Vielmurois	Organisation des fouilles à l'Abbaye de Vielmur	Vielmur/Agout	400 €
Art et Couvert	Organisation du spectacle	Puycalvel	500 €

	« Racontarn »		
Association au fil de L'autre	Créations artistiques autour des lettres et des mots « Festival Lettrec »	Lautrec	1.500 €
Chergui Théâtre	Spectacles populaires en occitan et français « NADALET »	Fiac	1.500 €
Comité des fêtes	Spectacle pour enfants lors de la fête du village	St-Paul Cap de Joux	500 €
Compagnie Maayan	Travail en résidence pour la mise en place en 2018 d'un spectacle dédié à la voix des femmes.	St-Paul Cap de Joux	1.000 €
L'Attitude Terre	Réalisation d'un spectacle "L'Afrique en mots et en musique"	Vielmur/Agout	200 €
GERAHL	Coordonne l'action technique autour des Journées Européennes du Patrimoine	Lautrec	1.000 €
La Vie Moyenâgeuse	Ateliers découvertes de produits médiévaux, animations de chevalerie	Vielmur/Agout	500 €
Les Copains de Cuq	Exposition d'anciens véhicules et matériels anciens	Cuq	500 €
Les pinceaux de Cocagnes	Concours de carnets de croquis	Lautrec	500 €
MA CASE	Organisation d'un festival consacré à la chanson française	Lautrec	1.000 €
Mémoire et Patrimoine de Fréjeville	Journées Européennes du Patrimoine 2017	Fréjeville	500 €
MJC de Brousse	Exposition de peintres amateurs	Brousse	400 €
Si and Si	Festival de musique « Festivaout »	Lautrec	2.000 €
Société Tarnaise de Sciences Naturelles	Expositions, conférences sur la biodiversité	Vielmur/Agout	400 €
Théâtre d'Isatis	Représentation théâtrale autour du moulin de Lautrec	Lautrec	600 €
		TOTAL	16.200 €

SPORTS ET LOISIRS :

Nom de l'association	Commune du siège social	Montant de la subvention attribuée
AAPPMA de Lautrec	Lautrec	446
AAPPMA de St-Paul	St-Paul Cap de Joux	718
Activ'Brousse	Brousse	280
Arts Martiaux du Pays d'Agout	Damiatte	1.160
Association Sportive du Golf de Fiac	Fiac	160
Association Sportive Poney-City	Damiatte	540
Basket Club de Damiatte	Damiatte	740
Basket Club Vielmur Sémalens	Vielmur/Agout	1.320
Centre de compétition équestre de Corbière	Damiatte	300
Club d'Athlétisme Vielmuerois	Vielmur/Agout	660
Club de Dessin Vielmuerois	Vielmur/Agout	220
Dojo Vielmur Pays d'Agout	Vielmur/Agout	780
Ecole de Foot du Pays d'Agout 98	Vielmur	1.940

Ecole de Musique du Pays d'Agout	Vielmur/Agout	580
Entente du Lautrécois	Lautrec	2.300
Les Musicales de Lautrec	Lautrec	1.220
Les Pimprenelles	St-Paul Cap de Joux	540
MJC de Lautrec	Lautrec	920
MJC du Pays d'Agout	Vielmur/Agout	900
Papyrus	Cabanes	1.020
Ping St-Paulais	St-Paul Cap de Joux	900
Tennis Club de Lautrec	Lautrec	540
Tennis Club Vielmurois	Vielmur/Agout	740
Union Sportive Vielmuroise	Vielmur/Agout	1.660
	TOTAL	20.584 €

Il est proposé d'attribuer un montant total de subventions aux associations pour l'année 2017 d'un montant de 36.784 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- décide d'attribuer et de verser une subvention aux associations du Lautrécois-Pays d'Agout pour une somme totale de 36.784 €, répartie comme indiqué ci-dessus,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Principal 2017 de la Communauté de Communes,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-préfecture le 19 avril 2017.



Le Président,

Raymond GARDELLE

